



## Achat immobilier avec mon concubin

Par **lilou45**, le **15/04/2015** à **16:21**

Bonjour, mon conjoint et moi nous voulons acheter une maison !!! Mon conjoint ferait un emprunt seul pour l'achat de la maison et moi je payerais la moitié de c'est mensualité de l'emprunt et tous les autres frais (taxe d'habitation, foncière, EDF, eaux etc...).

A la signature de l'acte d'achat on voudrait que nos deux noms y soit. je ferais un papier chez le notaire stipulant la preuve des remboursements.

Est ce possible ???

Par **Visiteur**, le **15/04/2015** à **16:29**

Bonjour,

votre conjoint ? votre mari ? apparemment non. Donc il sera le seul propriétaire foncier ! et même financier !? Mais vous voulez que votre nom apparaisse sur l'acte d'achat ? c'est pas un nonsens ? et vous voulez signer un papier comme preuve de vos futurs remboursements ? mais vous allez prouver quoi ? vous y engager peut être mais c'est tout ! En fait votre copain veut tout simplement vous foutre dehors le jour ou il en aura envie ! et comme vous ne serez pas chez vous... Proposez lui d'être vous aussi vraiment sur l'acte d'achat mais donc propriétaire foncière aussi ! et vous verrez comment il réagira ? Vu d'ici, ça sent pas bon votre truc...

Par **lilou45**, le **15/04/2015** à **16:52**

Bonjour,

mais c'est ce qui est prévu d'être propriétaire foncière...!!! Mais la question est ce que c'est possible si c'est lui qui apporte l'emprunt???

Par **domat**, le **15/04/2015** à **18:09**

bjr,

si vous voulez éviter des complications en cas de séparation souvent conflictuelle.

- achetez le bien en indivision.

- le financement de chacun pour l'acquisition du bien doit refléter la part de chacun dans la propriété du bien.

- éviter d'être solidaire du prêt.

dans ce que vous proposez, votre concubin sera seul propriétaire du bien et vous financerez un bien qui ne vous appartiendra pas, et votre concubin pourra vous mettre dehors quand il voudra.

pour vous informez des risques que vous prenez, vous pouvez rechercher sur ce site et d'autres, les problèmes posés quand 2 concubins se séparent.

cdt